

La Mémoire de la Shoah en Pologne

Auschwitz est en Pologne. En fait, lorsque les nazis ont annexé cette ancienne caserne polonaise pour en faire un camp de prisonniers de guerre, puis un centre de mise à mort des Juifs d'Europe, la région avait été annexée au Reich. La Pologne n'existait plus. Elle avait été dépecée en 1939, entre l'Allemagne et l'Union soviétique, puis, à partir de 1941, entièrement occupée par l'armée allemande.

Auschwitz est le point d'aboutissement de tout un système de terreur et d'assassinat déployé par l'occupant. Dès septembre 1939, des unités spéciales ont pour mission « la purification totale » des territoires conquis. La cible en Pologne, est clairement définie par un chef nazi : « Les Juifs, l'intelligentsia, le clergé, la noblesse. » Des populations sont déplacées, les exécutions se comptent par milliers. Dans la zone annexée au Reich, l'Église catholique est pratiquement démantelée, des milliers de prêtres déportés ou assassinés. Sur l'ensemble du territoire plusieurs millions de personnes sont envoyés au travail forcé en Allemagne. Des prisons tristement célèbres de la gestapo – Pawiak à Varsovie, le Château de Lublin, Radogoszcz à Lodz, Fort VII à Poznan ou Montelupich à Cracovie – deviennent, comme Auschwitz,

des centres de tortures et d'exécutions qui font des dizaines de milliers de victimes.

Dès leur entrée sur le territoire polonais le 1^{er} septembre 1939, les nazis réservent un traitement spécial aux Juifs. La Pologne comptait 3,2 millions de citoyens de confession juive, c'était la plus importante communauté d'Europe, concentrée dans les villes. À Varsovie, Cracovie, Lodz ou Lublin, ils représentaient entre 25 et 40% de la population. De toutes conditions sociales, d'opinions politiques très diverses, traversé par des courants spirituels différents, ce groupe devint dans le langage nazi « une question » dont il fallait trouver « la solution finale ». D'abord marqués (étoile jaune), humiliés, spoliés, soumis à de multiples interdictions, ils sont dès 1940, regroupés dans plus de 500 ghettos, c'est-à-dire des espaces clôturés dont les non juifs ont été chassés, où les mauvaises conditions sanitaires et la faim tuent. Ils sont employés comme esclaves dans des camps de travail spéciaux. Plus de 500 000 Juifs polonais sont morts dans ces ghettos durant deux à trois ans.



À l'automne 1941, Hitler décide d'assassiner tous les Juifs d'Europe. Ce sera sa « solution finale ». Un grand massacre que l'on appelle aujourd'hui la Shoah (ou l'Holocauste), que les tribunaux d'après-guerre ont qualifié de « crime contre l'humanité » et de « génocide ». Chaque Juif, où qu'il soit, est assassiné pour la seule raison qu'il est juif. Et le territoire polonais en est le principal lieu d'exécution. Non seulement 90% des Juifs polonais ont été tués en moins de deux ans (Aktion Reinhardt, 1942-1943) par fusillades (près de 500 000) ou bien gazés dans des centres de mises à mort spécialement conçus (Treblinka, Belzec, Sobibor, Chelmno, Majdanek et Auschwitz-Birkenau), mais, dès le printemps 1942, des Juifs de toute l'Europe (Pays-Bas, France, Allemagne, Hongrie, Grèce, etc.) sont transportés dans des wagons à bestiaux vers ces camps, particulièrement Auschwitz-Birkenau où près d'un million de Juifs ont été assassinés.

La Pologne d'aujourd'hui conserve un souvenir douloureux de cette période. Outre les immenses destructions matérielles subies (plusieurs villes complètement détruites, en particulier Varsovie), elle a perdu près de 17% de sa population (dont la quasi-totalité des juifs). Pas une famille n'est sortie indemne. Le traumatisme est très profond. Or, pendant soixante-dix ans, cette mémoire conservée dans les familles et la littérature, a été malmenée, occultée ou dénaturée.

Le régime communiste imposé par Staline après la guerre, a cherché pendant quarante ans, à profiter de ce choc en construisant le mythe d'une Pologne martyre et innocente, avant-garde de la lutte antifasciste guidée

par l'Union soviétique. Il espérait trouver du soutien en actualisant à son profit la vieille figure nationale romantique de « la Pologne Christ des nations », mais occultait par-là deux réalités pourtant bien ancrées dans les mémoires polonaises : l'existence d'une grande résistance nationale (Armée de l'intérieur, AK) trahie et démantelée par les Soviétiques (massacre de Katyn 1940, abandon de l'insurrection de Varsovie en 1944, arrestation et déportation en URSS des combattants de l'AK, 1944-1946) ; la diversité religieuse et nationale de la Pologne d'avant-guerre. La résistance non communiste, le passé juif de la Pologne, les relations entre juifs et catholiques pendant la guerre et après, étaient des sujets tabous, jamais évoqués, ou alors manipulés. Ces interdictions bloquaient le travail historique, entretenaient les ressentiments et empêchaient le dialogue entre les mémoires polonaises et juives, qui se figeaient, que l'on opposait systématiquement. Cela put prendre des tours dramatiques, comme la campagne « antisioniste » du pouvoir communiste en 1968, ou la fameuse « affaire dite du Carmel d'Auschwitz » en 1985-1993.

Toutefois, depuis les années 1980, sous l'impulsion d'intellectuels catholiques libéraux de Cracovie et de laïcs, ces mémoires bafouées redeviennent un enjeu majeur pour ceux qui refusent ce régime. Il en va de l'identité même de la nation. Les relations avec le judaïsme interrogent les milieux catholiques attachés au concile Vatican II, surtout après l'élection de Jean-Paul II. Dans l'opposition démocratique informelle, dont le syndicat Solidarnosc est la plus belle réalisation (août 1980 - décembre



1981), les discussions sur le passé s'intensifient, confrontant les recherches historiques aux préjugés, découvrant pour les plus jeunes une réalité occultée, beaucoup d'héroïsme mais aussi de grandes lâchetés. On prend conscience d'une histoire plus complexe, dont on va pouvoir débattre librement après le changement de régime en 1989.

La mémoire du monde juif assassiné, celle des relations entre juifs et non juifs dans la Pologne d'avant et d'après la guerre, bref le passé juif de la Pologne donne lieu à d'intenses controverses publiques, incessantes et passionnées. Leur ampleur correspond moins à la taille du groupe juif dans la Pologne contemporaine (quelques milliers), qu'à la force du traumatisme passé. La souffrance reste, imprécise mais permanente, comme celle d'un membre fantôme, aime à dire les Polonais. Ces vingt-cinq dernières années, la société et les autorités ont réalisé un « travail de mémoire » considérable qui, malgré des tendances contraires parfois hostiles, s'oriente dans trois directions principales.

D'abord, la découverte et la réappropriation du passé juif de la Pologne, la sauvegarde de son patrimoine monumental – un millier de cimetières abandonnés, plus de cinq cent synagogues désaffectées, etc. – et le rétablissement de liens avec les survivants de par le monde. Par des initiatives locales et des festivals de cinéma ou de musique – le plus important se tient tous les ans, fin juin à Cracovie – les cultures juives sont reconnues et réintégrées dans le patrimoine national. L'ouverture en 2014 du grand Musée

« Polin » à Varsovie, musée de mille ans d'histoire des juifs polonais, est la résultante la plus aboutie de cette reconnaissance.

Ensuite, les conflits de mémoires éclatent autour de la commémoration d'événements douloureux, longtemps cachés, qui mettent en cause la responsabilité de Polonais dans le massacre des Juifs. L'indifférence des populations témoins, les pogroms perpétrés par des voisins catholiques (Jedwabne, 1941), les pillages et dénonciations, jusqu'aux pogroms d'après-guerre (Kielce 1946), sont sans cesse discutés. Quelle a été leur ampleur ? Peut-on leur opposer le courage de ceux qui ont sauvés des Juifs ? Si ces conflits reviennent de manière récurrente, les autorités démocratiques du pays adoptent rapidement des positions claires. Ainsi en juillet 2001, le président de la République reconnaît dans un discours solennel la responsabilité de Polonais dans le pogrom de Jedwabne et demande pardon. Et l'Église polonaise célèbre en mai une messe de repentance à laquelle participent une cinquantaine d'évêques à genoux.

Enfin, ce nouveau regard sur le passé favorise un travail d'éducation considérable. Il emprunte de multiples canaux, à commencer par l'éducation nationale où l'enseignement de l'histoire de la Shoah est obligatoire à plusieurs niveaux depuis quinze ans. Il est abordé autant en histoire qu'en littérature polonaise, nombre d'écrivains l'ayant traité. Les initiatives locales parascolaires sont également très courantes, comme la visite de musée, des concours, l'entretien d'un cimetière abandonné ou des projets autour d'un monument ou à la rencontre de



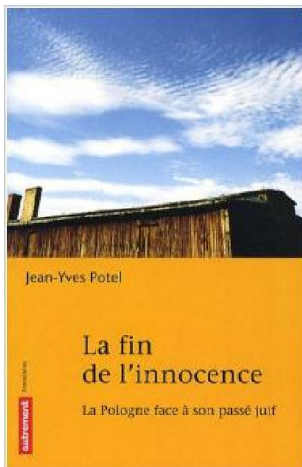
témoins. Les écoles visitent systématiquement un lieu de mémoire. Elles participent aux commémorations comme celles de la liquidation du ghetto de leur ville.

Certes, le débat n'est jamais terminé. D'autres Polonais ne se sentent pas concernés. Certains même reprennent parfois les haines d'hier. Mais une chose est certaine, vivre dans un pays qui a malgré lui,

abrité Auschwitz, n'est pas simple. Il est difficile de ne pas être concerné.

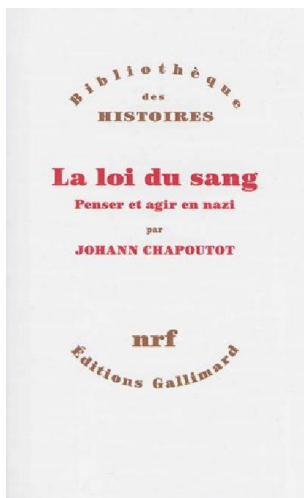
Jean-Yves Potel

Écrivain et historien, Université de Paris 8, correspondant du Mémorial de la Shoah en Pologne, ancien Conseiller culturel à l'ambassade de France de Varsovie, a notamment publié sur ce thème *La Fin de l'innocence. La Pologne face à son passé juif* (Autrement, 2009) et *Les Disparitions d'Anna Langfus* (Noir sur Blanc, 2014).



La Fin de l'innocence, la Pologne face à son passé juif, Jean-Yves Potel, Autrement, 2009.

Dévastée et démantelée par l'occupation nazie, la Pologne a un statut particulier dans la mémoire juive et la mémoire de la Shoah. Depuis une quinzaine d'années, un réexamen de cette époque est devenu possible. Avec la démocratie et l'intégration à l'Union européenne, on voit naître un vif intérêt pour cette histoire dans les nouvelles générations et de grands débats publics émergent. Bien entendu, la mémoire du génocide et la responsabilité des témoins sont au cœur des commémorations et des discussions sur ce passé. *La Fin de l'innocence* entend faire connaître ce travail de la société polonaise sur elle-même et son passé.



La loi du sang : penser et agir en nazi, Johann Chapoutot, Gallimard, 2014

Une étude sur la causalité des crimes nazis. Elle montre comment philosophes, juristes ou historiens ont mis en place des théories qui faisaient de la race le fondement du droit et de la loi du sang une loi de la nature qui pouvait tout justifier, y compris l'extermination. Les différents acteurs se sont appropriés ces normes qui ont donné un sens et une justification à leurs agissements.

Rencontre avec l'auteur à l'occasion des « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois : https://www.youtube.com/watch?v=dvC_WlhFLPc

